

Aire Naturelle Camping Peyrengues

Conditions Générales de Vente

Conditions de réservation

Toute réservation doit être accompagnée d'un acompte de 25 % du montant total du séjour pour les locations et pour les emplacements. A ce montant sera ajouté 9 € de frais de réservations.

La réservation devient effective uniquement après notre accord, suite à la réception de l'acompte (frais de réservation inclus) et après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

La réservation d'un emplacement ou d'une location d'hébergement est faite à titre strictement personnel.

Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur à la déclaration faite lors de la réservation ou à la capacité de la location ou de l'emplacement.

Païement

Pour les locations d'hébergements, le règlement du séjour doit être soldé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Si ce règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulation ci-après.

Pour les réservations en camping-caravaning, le solde du séjour devra être réglé au plus tard la veille de votre départ.

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, la S.A.S.U. Camping Peyrengues informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergements fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Cautions

(uniquement pour les hébergements locatifs)

Une caution de 300 € est demandée à l'arrivée uniquement en chèque ou en espèces, et sera restituée au départ après l'état des lieux, sauf déduction éventuelle d'une somme forfaitaire pour remise en état, ou remboursement du matériel manquant ou détérioré, ou complément de nettoyage si la propreté est jugée insuffisante par le responsable, selon tarif affiché à la réception (forfait ménage : 50 €).

Arrivée et départ

- La location d'hébergements sera disponible à partir de 17h00 le jour d'arrivée et devra être libérée au plus tard à 11 heures le jour du départ.
- L'emplacement de camping sera disponible à partir de 14h00 le jour d'arrivée et devra être libéré au plus tard à 12 heures le jour du départ.
- Aucun départ retardé n'est toléré.
- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Inventaire - État des lieux

(uniquement pour les hébergements locatifs)

A l'arrivée, l'inventaire et l'état des lieux seront vérifiés par le locataire.

Aucune réclamation ne sera prise en considération après 20h00 le jour d'arrivée.

Au départ, l'inventaire sera fait par nos soins en présence du locataire entre 9h00 et 11h00

(Il est nécessaire de prendre rendez-vous au moins 48 heures à l'avance).

Pour tout départ avant 9h00, la caution sera renvoyée par courrier, sous réserve de détériorations ou complément de nettoyage, dans un délai de 7 jours après état des lieux fait par nos soins.

Annulation et Modifications

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. Dans le cas contraire, la Direction se verrait dans l'obligation de résilier la réservation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour pourrait être considérée comme une annulation partielle et sera ainsi soumise aux modalités d'annulation.
- Toute demande de modification d'hébergements et/ou de dates de votre réservation peut entraîner un préjudice pour le camping. Celui-ci se réserve ainsi le droit de la considérer comme annulation partielle et sera ainsi soumise aux modalités d'annulation.

2. Annulation de votre réservation

- Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du camping (le cachet de la poste faisant foi) ou par e-mail, et devra être notifiée au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée pour les locatifs et 7 jours pour les emplacements.
Les arrhes pourront être rendus sur demande du locataire, toutefois, une somme forfaitaire de 20 € sera déduite pour frais d'annulation.
Passé ces deux délais, quelque soit le motif d'annulation, aucun remboursement d'arrhes ne pourra être effectué.
- En l'absence de message du locataire indiquant un report de sa date d'arrivée, l'hébergement ou l'emplacement pourra être à nouveau disponible à la location 24 heures après la date d'arrivée mentionnée dans la réservation (soit 17h00 pour les locatifs et 14h00 pour les emplacements), et perdra en conséquence le bénéfice de sa réservation.

Concernant les hébergements locatifs :

- Cas n°1 : Absence du règlement du solde à J-30

Le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location et conservera l'acompte versé au titre des frais d'annulation.

- Cas n°2 : Annulation entre J-30 et J-7 avant le début du séjour.

Une somme de 30 % du montant total du séjour sera conservée par le camping au titre des frais d'annulation.

Un bon à valoir sera émis, sur demande du locataire, d'un montant correspondant aux sommes versées déduction faite des frais d'annulation de 30% du montant total du séjour.

Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible, utilisable uniquement dans le camping où le séjour a été annulé. Il a une durée de validité de 18 mois et n'a pas d'influence sur la potentielle évolution des tarifs.

- Cas n°3 : Annulation entre J-6 et J-0 avant le début du séjour.

La totalité des sommes versées, soit la totalité du montant du séjour, est conservée par le camping. Aucun remboursement ne sera effectué. Si le client ne se présente pas au camping dans les 24 heures suivants l'heure d'arrivée de la date de son séjour et sans en avoir informé le camping par courrier ou par e-mail au préalable, la réservation sera considérée comme annulée par le client.

Le camping se réserve donc le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

À noter qu'aucun visiteur n'est autorisé dans les locatifs, de jour comme de nuit.

3. Prestations non utilisées

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières par décision administrative
- Fermeture administrative du camping
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable 18 mois, sera émis par le camping sur demande du locataire. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

Assurance

Le locataire devra être couvert par une assurance responsabilité civile pour couvrir les dégâts éventuels. La direction dégage toute responsabilité en cas de vol, incendie ou autres sinistres.

Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés dans le camping et les hébergements locatifs. Cependant, un seul chien de moins de 15 kg sera autorisé par location. De plus, ne seront acceptés à séjourner sur le camping, exclusivement les animaux non classés dangereux, obligatoirement tatoués (ou puce électronique), carnet de vaccinations à jour obligatoire. Les animaux doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping et accompagnés à l'extérieur pour la propreté. Ils ne doivent pas incommoder le voisinage par leurs aboiements ou salissures, ni rester seuls dans la location ou l'emplacement.

Règlement

Les clients s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'accueil, sous peine de se voir exclure de celui-ci, pour le bien-être et le respect des autres campeurs.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locations.

Litige

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée au gestionnaire du camping par lettre recommandée avec accusé de réception.

Médiation

Dans le cadre d'un litige avec notre établissement, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du camping concerné : *S.A.S.U. Camping Peyrengues - Quartier Paradis 04 360 Moustiers Ste Marie*

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation CM2C, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ce courrier. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.cm2c.net ou par courrier : CM2C - 14 rue Saint Jean 75017 PARIS

Responsabilité de la S.A.S.U. Camping Peyrengues

Le client reconnaît expressément que la S.A.S.U. Camping Peyrengues ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans des brochures ou sur le site internet de l'Aire Naturelle Camping Peyrengues concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet de l'Aire Naturelle Camping Peyrengues sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

Clause attributive de juridiction

Les tribunaux de Digne-les-Bains sont seuls compétents en cas de litige. Seule la version Française fait foi.

Informatique et liberté

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par l'Aire Naturelle Camping Peyrengues comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de l'Aire Naturelle Camping Peyrengues, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de l'Aire Naturelle Camping Peyrengues en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

S.A.S.U. Camping Peyrengues

Quartier Paradis

04 360 Moustiers Ste Marie

N° SIRET : 803 702 300 000 20

Immatriculé au registre du commerce de Manosque